



www.sonasid.ma  
SOCIÉTÉ NATIONALE DE SIDÉRURGIE  
Société anonyme au capital de 390 000 000 MAD  
Siège social : Route Nationale n° 2 - El Aaroui - BP 551 - NADDR  
RC n° 3 555 - NADDR

## Avis de convocation

Les actionnaires de Société Nationale de Sidérurgie « SONASID », sont convoqués en Assemblée générale ordinaire au siège social de la Société Nationale d'Investissement sis au 60 rue d'Alger, à Casablanca, le :

**Mardi 13 juin 2017 à 10 heures**

En vue de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016, approbation desdits comptes;
- Quitus aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95; Approbation des opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice;
- Affectation du résultat de l'exercice;
- Fixation du montant des jetons de présence;
- Renouvellement du mandat d'un administrateur;
- Démissions d'administrateurs;
- Ratification de la cooptation d'administrateurs;
- Changement de dénomination d'un administrateur;
- Mandats des commissaires aux comptes;
- Pouvoirs à conférer.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq (5) jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq (5) jours avant la réunion. Ils seront admis à cette Assemblée sur simple justification de leur identité.

Tout actionnaire a le droit de prendre connaissance, au siège social, des documents dont la communication est prescrite par l'article 141 de la Loi 17-95.

Conformément à l'article 121 de la loi 17-95, les actionnaires représentant au moins 2% du capital social, disposent d'un délai de dix (10) jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée.

A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des formules suivantes :

- a) Donner une procuration à un autre actionnaire, à son conjoint, à un ascendant ou à un descendant.
- b) Adresser une procuration à la société sans indication de mandat.

Des formulaires de procuration sont à la disposition des actionnaires au 60 rue d'Alger Casablanca et seront disponibles sur le site internet [www.sonasid.ma](http://www.sonasid.ma) conformément aux dispositions de la loi 17-95.

**Le Conseil d'administration**

## RESOLUTIONS/EXERCICE 2016

### Première résolution (Approbation des comptes)

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils sont présentés, se soldant par une perte nette comptable de 45.943.243,19 DH.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

### Deuxième résolution (Quitus)

En conséquence de l'adoption de la résolution ci-dessus, l'Assemblée générale donne aux administrateurs et aux Commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2016.

### Troisième résolution (Conventions réglementées)

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, approuve les opérations conclues ou exécutées au cours de l'exercice.

### Quatrième résolution (Affectation des résultats)

L'Assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'administration, d'affecter la perte nette comptable de 45.943.243,19 DH au compte report à nouveau.

### Cinquième résolution (Jetons de présence)

L'Assemblée générale décide d'octroyer aux administrateurs des jetons de présence au titre de l'exercice comptable 2016 pour un montant brut de 80.000 MAD par administrateur.

### Sixième résolution (Renouvellement mandat d'administrateur)

L'Assemblée générale renouvelle le mandat d'administrateur de Sonasid représentée par M. Javier Serra CALLEJO pour une période statutaire de six ans.

Son mandat viendra à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2022.

### Septième résolution (Démission d'administrateur)

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Pascal Genest de son mandat d'administrateur et lui donne quitus de sa gestion.

### Huitième résolution (Démission d'administrateur)

L'Assemblée générale prend acte de la démission de M. Francis Lefevre de son mandat d'administrateur et lui donne quitus de sa gestion.

### Neuvième résolution (Ratification de la cooptation d'administrateur)

L'Assemblée générale ratifie la cooptation faite par le Conseil de M. Krishnamoorthy Vikram en lieu et place de M. Pascal Genest.

Son mandat viendra à expiration lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2017.

### Dixième résolution (Ratification de la cooptation d'administrateur)

L'Assemblée générale ratifie la cooptation faite par le Conseil de M. Christian Quincke en lieu et place de M. Francis Lefevre.

Son mandat viendra à expiration lors de l'approbation des comptes de l'exercice 2017.

### Onzième résolution (Changement de dénomination d'un administrateur)

L'Assemblée générale prend acte du changement de dénomination de l'administrateur RMA WATANYA dont la raison sociale, est désormais RMA.

### Douzième résolution (Mandat des commissaires aux comptes)

Le mandat des Commissaires aux comptes arrive à échéance cette année.

### L'Assemblée décide :

### Treizième résolution (Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir les formalités légales.



DIRECTION GÉNÉRALE :

Twin Center Tour A 18<sup>ème</sup> étage Casablanca • Tél. : +212 (5) 22 95 41 00 • Fax : +212 (5) 22 95 81 77

Relation actionnaires : Abdellilah Fadili • E-mail : a.fadili@sonasid.ma

www.sonasid.ma